



Se faire soigner en Hongrie (ou dans un autre Etat membre de l'UE)

Informations, droits et devoirs des patients

- Le renoncement aux soins dentaires **page 2**
- Se soigner est un droit : l'Europe apporte des solutions
- La Hongrie plébiscitée pour les soins dentaires **page 3**
- Cliniques dentaires et dentistes en Hongrie **page 4**
- Un séjour dentaire, comment ça marche ? **page 5**
- Droits et devoirs du candidat aux soins **page 6**
- Prêt au départ ? (dernières précautions) **page 7**



Ce guide est mis à votre disposition par

eurodentaire
les parcours de soins

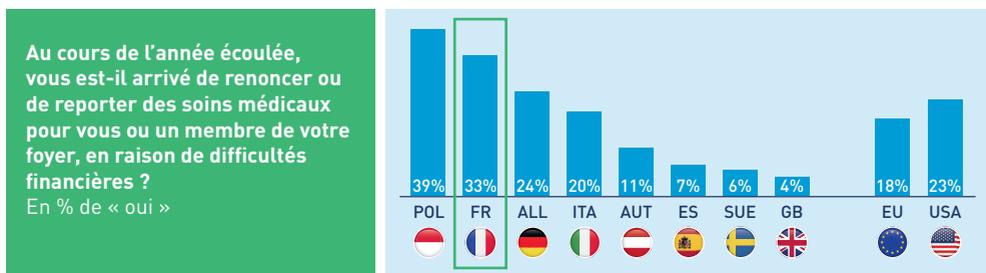
► Le renoncement aux soins dentaires

En France, le **renoncement aux soins** pour raison financière toucherait le tiers de la population française.

Les premiers concernés sont les **soins dentaires**, et notamment les **couronnes** et les **implants**, qui ne sont pas ou peu remboursés par les organismes sociaux.

Depuis 2011, une directive européenne* permet à tous les Européens de bénéficier de soins médicaux dans l'Union européenne, en toute sécurité. En levant les obstacles de prix, de délais, ou d'accès à l'expertise, l'Europe permet au plus grand nombre de se soigner dans un pays voisin lorsque cela est nécessaire.

Selon l'IFOP, un tiers des français ont renoncé en 2013 à un soin dentaire au cours des deux dernières années pour raison financière. Un baromètre européen confirme cette tendance :



Source : Baromètre Europ Assistance - CSA

► Se soigner est un droit : l'Europe apporte des réponses

Selon la loi française et européenne, les soins dentaires réalisés dans l'Union sont remboursés en France, sans demande préalable.

Plusieurs milliers de Français bénéficient chaque année d'un traitement à l'étranger : **la baisse du reste à charge facilite l'accès aux soins.**

Pour les soins dentaires, plusieurs destinations sont prisées. La Hongrie est la première destination pour les traitements importants (chirurgie et implants dentaires ou prothèses fixes et couronnes).



Bon à savoir :

Ce qui est connu comme du « tourisme médical », sont en fait des soins « transfrontaliers », un droit pour le citoyen européen encadré par L'Europe.

* Directive 2011/24/UE du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 relative à l'application des droits des patients en matière de soins de santé transfrontaliers.

► La Hongrie plébiscitée pour les soins dentaires

Le prix des soins dentaires **augmente** et la prise en charge diminue. Face à ce constat, de plus en plus d'Européens trouvent la **solution en Hongrie**. C'est la première destination européenne pour **40% des patients dentaires d'origine européenne** (source RevaHealth).

Budapest, la perle du Danube et capitale de la Hongrie, se trouve à seulement 2 heures de Paris.



Bon à savoir :

Les principales destinations privilégiées par les français pour réaliser leurs soins dentaires sont la Hongrie, l'Espagne, le Portugal et l'Italie. (source CNSE*)

■ Pourquoi la Hongrie ?

Depuis longtemps, la Hongrie développe une réelle excellence médicale et chirurgicale : avec un niveau universitaire élevé et des dentistes en grand nombre, le pays offre une excellente opportunité pour les candidats aux soins dentaires à la recherche du meilleur rapport qualité-prix et de délais optimisés.

Depuis l'ouverture des frontières en 1989, près de 3 Autrichiens sur 4 ont déjà profité des compétences de leurs voisins. Les Allemands ont suivi, puis les Anglais, et plus récemment les Français. Aujourd'hui, ce sont près de **50 000 patients européens** qui se feraient soigner chaque année en Hongrie.

Bon à savoir :

En 2013, selon le CNSE*, organisme en charge du remboursement des soins dentaires à l'étranger, la Hongrie est la première destination des français pour des traitements complexes. Ils sont plusieurs milliers à faire chaque année le déplacement.

Les motivations:

1

Le rapport **qualité/prix**

2

Le **gain de temps**

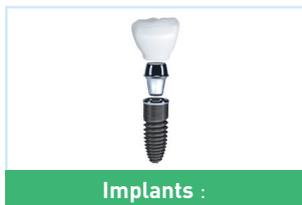
3

Le niveau d'**expertise** et de **compétences**

* Centre National des Soins à l'Étranger (CNSE) : organisme de la sécurité sociale dédié à l'Étude des Dossiers de remboursement de soins et de la conformité des demandes de remboursement des soins effectués à l'étranger.

► Spécialités dentaires, dentistes et cliniques

Les spécialités dentaires les plus recherchées en Hongrie sont la chirurgie et les implants dentaires, les prothèses et les couronnes, ainsi que la dentisterie esthétique.



30 à 50% moins chers qu'en France



50 à 60% moins chères qu'en France



40 à 50% moins chère qu'en France

D'autres soins ont au contraire **peu d'intérêt** en Hongrie, comme l'**orthodontie** (les déplacements réguliers pèsent sur le budget global) ou les **soins conservateurs** simples (carie, détartrage), dont le coût est plus élevé en Hongrie, qui pratique les coûts réels. Ici, mieux vaut privilégier la France, où les soins conservateurs sont plafonnés et totalement remboursés.

Bon à savoir :

En règle générale, on peut dire qu'un séjour de soins est justifié financièrement à partir de 3 couronnes ou 3 implants.



■ Les dentistes et les cliniques dentaires

En Hongrie, il existe des centaines de cabinets dentaires pour au total près de 5000 dentistes. Ils se répartissent principalement entre Budapest et la province, notamment à la frontière autrichienne.

Comme partout, les prix, la taille, les équipements, l'expérience et la compétence varient d'une clinique à l'autre. Des dentistes isolés aux grandes cliniques internationales, le choix est vaste et le candidat aux soins doit étudier avec attention le profil des cliniques en fonction de son projet.

■ Comment choisir sa clinique dentaire ou son dentiste ?

Voici quelques règles de base :

1. Quel est le statut de la clinique ou du prestataire, ainsi que son expérience à l'international?
2. Qui est votre référent médical et quelles sont les procédures de la clinique pour les patients étrangers?
3. Le suivi après les soins est-il réel et durable dans le temps, y compris à distance?
4. Les conditions de garanties sont-elles claires et applicables?
5. Demander une étude complète, ainsi que des références fiables pour évaluer votre fournisseur de soins.

Bon à savoir :

Rester vigilant et se méfier des promotions ou des promesses éclairées : la qualité a un prix.

► Un séjour dentaire, comment ça marche ?

1



Ouverture d'un dossier (sur place ou sur Internet) : Le candidat aux soins ouvre un dossier et remplit un formulaire : un responsable de dossier le contacte pour l'accompagner dans sa démarche.

2



Réception des estimations médicales et des modalités de prise en charge : Le demandeur de soins reçoit des informations et des propositions claires, chiffrées et détaillées sur les modalités de ses soins, afin de prendre une décision.

3



Organisation du séjour et accueil : Le gestionnaire du dossier organise le séjour et coordonne l'ensemble en lien avec les équipes sur place. Dès l'arrivée à l'aéroport, la prise en charge est totale car tout a été planifié à l'avance.

4



Examens, consultation et soins : L'imagerie (radio panoramique, scanner) est réalisée sur place, puis la consultation personnalisée a lieu en présence d'un ou de plusieurs spécialistes, afin de confirmer le diagnostic et finaliser le plan de traitement. Le patient reçoit toutes les informations et les garanties de son traitement.

5



Les soins se déroulent suivant le protocole établi : Une fois que le candidat aux soins accepte le plan de traitement, les soins se déroulent normalement, selon les modalités et les protocoles établis. L'équipe médicale et administrative est présente aux côtés du patient et assure ses engagements en terme de qualité des soins et de prise en charge intégrale (soins et services).

Bon à savoir :

Un parcours de soins ne doit jamais être un parcours du combattant : adressez-vous à un organisme reconnu ou consultez les points de contact nationaux spécialement prévus dans chaque pays européen.

Eurodentaire est spécialisé dans l'organisation de soins dentaires en Hongrie depuis 2007.

L'organisme Eurodentaire est signataire de la première charte pour les soins transfrontaliers où éthique, qualité et respect des droits des patients prévalent : www.eurodentaire.com/charte-soins-transfrontaliers



► Droits et devoirs

■ Information, qualité, recours

Un point de contact national dans chaque pays a pour mission d'informer sur la qualité des soins et les droits des patients (possibilités de recours en cas de problème).

■ Suivi des soins

La préoccupation principale des patients à l'étranger concerne la conformité des soins, les garanties et le suivi après les soins.

1. Conformité des soins : Pour attester des soins, la clinique constitue un dossier complet et conforme qu'elle remet au patient, afin d'assurer la continuité des soins ou faire valoir ses droits au remboursement.
2. Continuité des soins : les chirurgiens dentistes en France ont l'obligation d'assurer la continuité des soins (article R. 4127-211 et suivants) pour **tous les patients sans distinction**.
3. La garantie du traitement relève de la responsabilité du praticien qui a réalisé les soins. Si le travail en bouche présente des manquements ou des défauts, le praticien d'origine doit reprendre les travaux selon les termes de la garantie signée entre les parties. Les garanties émises par le professionnel de santé doivent être claires et rédigées dans la langue du patient, afin de les mettre facilement à profit en cas de besoin.



■ Une idée reçue sur le suivi et la continuité des soins en France

Le suivi est possible en France auprès de n'importe quel dentiste : c'est la notion de continuité des soins.

La loi française permet donc à chacun de bénéficier, au retour de soin, d'un suivi adapté par tout professionnel de santé en France, son refus étant une entrave au code de la santé publique, s'il nuit de ce fait à son patient (article R. 4127 - 232).

Bon à savoir :

Si un chirurgien dentiste en France doit légalement assurer la continuité des soins, il n'a pas l'obligation de reprendre les travaux réalisés par un tiers qui demeurent sous la responsabilité du praticien initial.

■ Devoirs

Pour assurer le succès de sa démarche et de son traitement, le candidat aux soins peut prendre des engagements solides, comme par exemple :

- Se renseigner sur le(s) prestataire(s), le(s) dentiste(s) et la clinique dentaire où se déroulent les soins (obtenir toutes les références nécessaires),
- Étudier l'étude remise par la clinique avec les documents et mentions utiles (pour vérifier l'adéquation, la réactivité et la pertinence des réponses),
- Comparer sérieusement le détail des offres reçues, les modalités des soins et du séjour dentaire (accueil, protocole de traitement, suivi après les soins),
- Constituer un dossier dentaire complet, exhaustif et clair quant aux modalités du séjour et des interventions planifiées. S'assurer de la traçabilité des matériaux et de l'accès à toutes les informations vous concernant (transparence),
- Une fois sur place, le candidat aux soins doit comprendre dans sa langue maternelle toutes les implications du traitement et se conformer rigoureusement aux instructions de la clinique,
- Toujours être ponctuel aux heures de rendez-vous et respecter toutes les sessions de soins,
- Les plannings peuvent parfois être serrés : restez 1-2 jours de plus sur place par sécurité,
- Pratiquer une hygiène impeccable (selon les indications données) avant, pendant et après les soins,
- Rester en contact avec le référent médical et l'informer immédiatement de tout changement dans son état au moment où il se produit.

▶ Prêt au départ ? (dernières précautions)

Si tout est clair et que vous connaissez les modalités de votre séjour de soins à l'étranger, voici quelques dernières précautions avant le départ :

- ✎ La carte européenne d'assurance maladie (CEAM) : elle n'est pas obligatoire, mais elle peut vous être utile pour des soins imprévus (NB : elle n'est pas utilisable pour les soins dentaires programmés),
- ✎ Informer la banque et débloquer son compte pour libérer sereinement les montants sur place,
- ✎ Activer l'option internationale du téléphone portable (ou demander un téléphone portable à votre arrivée), en indiquant une personne à contacter en cas de besoin,
- ✎ Si vous le pouvez, venez accompagné ou si vous êtes seul, préférez séjourner à l'hôtel recommandé par la clinique (éviter d'organiser seul votre séjour pour vous concentrer sur vos soins),
- ✎ Imprimer et consulter toutes les confirmations et les conditions de prise en charge, rédigées dans un français clair et compréhensible,
- ✎ Apporter son dossier médical et dentaire.



eurodentaire
les parcours de soins

Eurodentaire est spécialisé dans le Management des soins transfrontaliers, l'accueil et le traitement des patients dans des établissements de soins ISO:9001, en accord avec la directive 2011/24/UE.

Plus d'informations sur www.eurodentaire.com
ou appel en France au **01 73 79 11 18**.

Ce guide vise à informer les candidats aux soins sur les modalités des soins dentaires à l'étranger.
Pour toute question relative à votre santé, consultez un professionnel de santé.

www.eurodentaire.com